Synergies Roumanie n° 12 - 2017 p. 59-77

GERFLINT
ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

La gouvernance à l'européenne et ses aléas : le cas de la Moldavie

Vincent Henry
Universités Babeș-Bolyai de Cluj, Roumanie et Paris-Est (LIPHA), France
vincent_henry0@hotmail.com
Sergiu Mișcoiu
Universités Babeș-Bolyai de Cluj, Roumanie et Paris-Est (LIPHA), France
miscoiu@yahoo.com

Résumé

Née d'une volonté de pacifier les relations entre les différentes nations du vieux continent, l'Union Européenne a voulu réinventer la notion de puissance. L'influence de l'Union Européenne s'est longtemps exercée grâce à sa puissance normative. Nous prenons ici l'exemple de la Moldavie en pleine crise politique, sociale et morale pour montrer que cette approche a aujourd'hui atteint ses limites.

Mots-clés : Moldavie, gouvernance, européanisation, normes, géopolitique

European governance and its hazards: the case of Moldova

Abstract

Given its intention to pacify the relations among different nations of the old continent, the European Union tried to reinvent the notion of power. The EU has exerted its influence for a long time through its normative power. We take here the example of Moldova, a state confronted with an extensive political, social and moral crisis, to show that this approach has definitely reached its limits.

Keywords: Moldova, Governance, Europeanisation, Norms, Geopolitics

Introduction

La Moldavie a fait figure pendant quelques années de modèle pour le Partenariat oriental de l'Union Européenne. Le pays est pourtant aujourd'hui au bord de l'implosion politique et institutionnelle, tiraillé entre un président favorable à la Russie, un gouvernement et une opposition pro-européenne (Henry, 2015).

Ces difficultés sont souvent expliquées par la politique d'influence qu'exerce la Russie sur son étranger proche. C'est une réalité en même temps qu'une excuse facile qui évite de trop se pencher sur les faiblesses des instruments de l'Union

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Européenne. Cette dernière, malgré les résultats inachevés des derniers élargissements ne parvient pas à se départir de l'optimisme qui a prévalu à la chute du mur. Elle semble rester certaine que tous peuvent et veulent adopter son modèle d'Etat de droit, ses normes et ses valeurs.

Depuis ses débuts, l'Union Européenne exerce une volonté de discipliner par la norme et la loi les Etats sans leur faire renoncer officiellement à leur souveraineté. C'est par cette démarche de « soft power » que ce sont peu à peu constitués les instruments que les Européens emploient pour « normaliser » leurs voisins et les relations qu'ils entretiennent avec eux.

Pour dépasser la realpolitik, le souhait plus ou moins conscient de l'Union Européenne est de construire à terme une forme de gouvernance collective qui s'appuierait sur la négociation entre Etats et le respect de normes opposables à tous, y compris aux plus puissants.

L'Union Européenne s'attache à une démarche qui vise les institutions formelles. En Moldavie, ces institutions sont faibles, le pays fonctionne largement sur la base d'institutions informelles, un ensemble de règles non formalisées mais partagées socialement, créées, communiquées et exécutées hors de toute institution officielle. L'institutionnalisme adopté par l'Union Européenne n'a pas d'effet sur ce type de structures et de fonctionnement.

La gouvernance que prône l'Union Européenne est d'inspiration libérale et s'oppose à un pouvoir supposé trop fort de l'Etat perçu comme un obstacle aux élans et aux initiatives de la société. Or, le problème principal de la Moldavie n'est pas la prédominance de l'Etat mais sa faiblesse. Il est par ailleurs difficile de s'appuyer sur une société civile dans un pays où la population est profondément divisée et en plein doute sur son identité même.

Les tentatives d'avancée d'une gouvernance européenne se heurtent aux intérêts de groupes peu soucieux du bien commun à l'intérieur du pays mais elles se confrontent aussi aux intérêts contraires d'une puissance peu encline au soft power, la Russie. Face à ces oppositions, la gouvernance à l'européenne apparaît comme naïve et incapable de s'adapter à une réalité politique éternelle, celle du conflit.

Dans cet article, nous entendons répondre à une question de recherche générale qui se décline en trois sous-questions particulières, qui correspondent au traitement des deux niveaux de la gouvernance de la Moldavie (national et européen, sous-questions 1 et 2) et à leur confluence, à leur confrontation et à leur inter-détermination (sous-question 3) :

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Question générale : Quelles sont les limitations et les inconsistances de la politique d'européanisation de la Moldavie ?

1. Comment caractériser synthétiquement les structures et les processus institutionnels et informels déterminants pour l'évolution politique et la gouvernance de la Moldavie ?
2. Comment caractériser et évaluer la politique de voisinage proche de l'Union Européenne à l'égard de la République de Moldavie ?

et, finalement,

3. A quels types d'obstacles (théoriques ou empiriques ?) les dispositifs imaginés par l'Union Européenne pour « normaliser » la Moldavie se sont-ils heurtés ?

Pour ce faire, nous allons d'abord nous interroger sur la consistance et le caractère interdisciplinaire de l'approche scientifique qui prétend expliquer les transformations politiques entre deux types de régime – la transitologie – en mettant en exergue les limites opérationnelles de la conditionnalité. Puis, nous allons nous pencher sur la manière dont l'Union Européenne a aménagé la transformation démocratique de la Moldavie à travers des constructions comme le voisinage proche ou le partenariat oriental. En parallèle, nous décortiquerons la nature de la République de Moldavie en tant que régime hybride et nous dresserons un bref bilan des réformes mises en place en Moldavie. Enfin, nous introduirons les facteurs géopolitiques comme une contrainte structurale qui échappe largement à la logique classique de la transformation démocratique et de l'européanisation.

La transitologie – une approche interdisciplinaire

Les études de la transition (ou bien ce qu'on convient d'appeler la « transitologie ») ont vu le jour à l'aube des années 1990, avec la chute des régimes communistes dans les pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) et se sont développées pour couvrir une variété de contextes historiques et culturels jusqu'à s'occuper de l'après-Printemps arabe, à partir de 2010. Initialement taillée sur la mesure des PECO et notamment des « champions » de la transition, les pays du Groupe de Višegrad (la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque et, ultérieurement, la Slovaquie), la transitologie a dû s'adapter, d'abord pour s'occuper des autres PECO, plus retardés, et puis pour traiter la situation encore plus complexe des anciens pays soviétiques et des pays de l'Afrique centrale et occidentale francophone, après les Conférences nationales de 1990-1991 (Agh, 1998 : 1-24). Une réadaptation a été nécessaire dans les années 2000, lorsque nombre de chercheurs ont constaté que les outils conceptuels n'étaient pas suffisamment sophistiqués pour aborder

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

les « régimes hybrides », voire les régimes à moitié démocratiques et à moitié autoritaires engendrés par certains processus de transition (Duffy et Thiriot, 2013 : 19-40). C'est sur la base de cette théorie revisitée de transition qu'on a analysé les processus qui ont eu lieu au début des années 2010, juste après le Printemps arabe, dans des pays comme la Tunisie et l'Egypte.

Mais la transitologie est-elle une approche intra-disciplinaire, propre à la science politique, ou bien s'agit-il d'une démarche plutôt interdisciplinaire, convoquant d'autres perspectives scientifiques ? La réponse à cette question dépend largement de l'acception qu'on donne à la science politique, discipline elle-même située au carrefour de plusieurs autres disciplines. Si on opte pour une définition étroite, confinant l'étendue de la science politique à celle de l'étude classique des institutions, des partis et des élections, nous ne serons pas capables de concéder à l'analyse de la transition un espace autre que celui des transformations politico-institutionnelles. Par contre, si nous percevons la science politique comme une zone de rencontre des différentes perspectives issues de la philosophie, de la sociologie, de la science historique, de l'économie, de l'anthropologie, de la psychologie et de la science économique, la composante interdisciplinaire de la transitologie devient alors évidente. C'est dans cette deuxième perspective que nous aimerions placer notre démarche, en considérant les études sur transition comme éminemment interdisciplinaire et en scrutant les efforts « occidentaux » de démocratiser la Moldavie non pas seulement d'un point de vue étroitement politico-institutionnel, mais plutôt d'un point de vue holistique, au croisement des impératifs moraux, historico-« civilisationnels » et géopolitiques.

La conditionnalité européenne faces aux régimes hybrides

L'un des points centraux des premières approches transitologiques classiques a été l'insistance sur le caractère à la fois inéluctable et linéaire de la transition. Les pays dont les régimes autoritaires s'écroulent s'inscrivent inévitablement sur la voie de la transition qui est multidimensionnelle (et principalement de nature politique et économique), la seule variable étant le rythme des réformes et donc la rapidité d'ensemble du processus de transition. Les progrès sur chacun de ces axes sont relativement synchroniques et s'impulsent mutuellement (par exemple, la libéralisation des marchés va de pair avec l'instauration du multipartisme) (Pridham, Vanhanen, 2003).

Conformément à une version plus avancée de la même transitologie, la mission de l'ensemble du « monde occidental » est d'étayer le processus de transition en surveillant, en bonifiant et, si cela s'impose, en pénalisant les pays concernés. Ce

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

mécanisme, qui porte le nom de conditionnalité (« sticks and carrots »), présuppose l'octroi des subventions financières aux pays en transition en fonction de leur assiduité dans l'adoption et la mise en place de mesures de démocratisation politique et de libéralisation économique et, à contrario, la réduction proportionnelle et même l'arrêt de l'appui accordé, au cas où les réformes sont ralenties ou stoppées (Grabbe, 2002 : 249-268).

La conditionnalité fonctionne-t-elle ? Et à quelles… conditions ? Les spécialistes s'accordent sur l'idée que la conditionnalité fonctionne si (1) entre l'entité qui conditionne et l'entité qui est conditionnée, il y a un important écart en termes de ressources disponibles et (2) l'entité conditionnée perçoit l'application des composants de la conditionnalité comme une mesure nécessaire pour atteindre ses objectifs de développement (Hyde-Price, 2003 : 220-252). En pratique, la conditionnalité a globalement fonctionné dans la relation entre l'Union Européenne et les pays de l'Europe centrale et orientale. Il faut néanmoins noter encore deux éléments contextuels importants : (a) l'absence de toute alternative réelle pour les PECO par rapport à l'appui proposé par l'UE et (b) la perception par les PECO des pays de l'Europe occidentale comme des modèles de société, au moins du point de vue socioéconomique (Schimmelfennig et Sedelmeier, 2004 : 669-687). Vu tous ces constats, on peut bien comprendre pourquoi, malgré un bon nombre de difficultés, les PECO ne se sont pas seulement démocratisés et libéralisés, mais ont fini par adhérer à l'UE en trois vagues successives (2004, 2007 et 2013).

Dans d'autres situations, les résultats de la conditionnalité ont été moins fructueux. A première vue, dans le cas de la relation entre l'Union Européenne et la République de Moldavie, la condition (1) est bien remplie, puisque la Moldavie est l'un des Etats les plus petits et les moins développés d'Europe, mais la condition (2), quant à elle, semble loin d'être vérifiée : l'UE (et plus généralement, les « pouvoirs occidentaux ») a tardivement imposé une « feuille de route » cohérente à la Moldavie (qui a signé l'accord d'association à l'UE seulement en 2014), alors que les autorités de Chișinău, notamment durant la période où le Parti Communiste a été au pouvoir (2001-2009), ont été peu ou très peu enclines à adopter des réformes libérales. De surcroît, une analyse sommaire nous indique que les deux éléments contextuels ayant favorisé le rapprochement et l'adhésion des PECO à l'UE n'ont pas été présents dans le cas de la Moldavie : (a) à la différence des PECO, dans le cas de la Moldavie, il existe une alternative réelle et plus que tangible à « l'occidentalisation », puisque la Russie et sa Communauté des Etats Indépendants (CEI) ont eu dès le début la prétention de maintenir la Moldavie dans l'orbite postsoviétique et/ou eurasiatique ; et (b) à travers le temps et à en croire les enquêtes d'opinion répétées, seule une partie des Moldaves roumanophones considèrent l'UE

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

et ses membres comme des modèles sociétaux, alors que la grande majorité des non-roumanophones s'orientent plutôt vers la Russie. Du côté des autorités, en prenant en considération l'ensemble de la période postsoviétique, on constate une permanence des attitudes vacillantes entre l'Est et l'Ouest et des dérives nationalistes de toute sorte. Il n'y a donc jamais eu de consensus à l'égard d'un idéal ou d'un modèle de société européen.

En dehors de ces conditions partiellement remplies et de ces éléments contextuels assez défavorables, l'entrave la plus importante de l'européanisation de la République de Moldavie semble être la nature même du régime politique de ce jeune pays. Un quart de siècle après son indépendance, les analystes oscillent, pour qualifier le régime de Chișinău entre « démocratie imparfaite », « système à autorité éclatée », « système semi-autoritaire », « oligarchie gouvernementale »… Ces constats nous incitent à recourir à la qualification plus générale mais moins normativement biaisée de « régime hybride ». Par cette formule, on entend un régime où le pouvoir politique officiellement mis en place et légalement reconnu ne représente qu'une composante du « système réel » de décision, alors que l'autre composante du pouvoir consiste dans des structures et des mécanismes informels de fonctionnement. Il s'agit d'un système où les fondements officiels du pouvoir ne suffisent pas pour assurer son fonctionnement et où le « pays réel » prend souvent le devant sur le « pays légal » de telle façon que les lois, les décisions et les règles sont mises en œuvre d'une manière inconstante et font l'objet d'une transformation effective à travers leur passage par des mécanismes informels qui opèrent à tous les niveaux (Mișcoiu, 2014).

L'inconvénient principal est que la conditionnalité a été a priori conçue pour la transformation des régimes en voie de démocratisation en démocraties consolidées, tout en prenant pour acquises la structure identitaire du pays respectif, de même que l'effectivité du système constitutionnel-législatif. Or, dans le cas de la Moldavie, l'identité collective est plus que problématique tandis que le régime hybride qui est de facto en place à Chișinău ne répond pas aux types d'injonctions extérieures que l'Union Européenne opère habituellement. Dans les pages qui suivent, nous allons nous concentrer sur les différentes dimensions de cette inadéquation entre l'approche de l'UE et le fonctionnement « réel » de la société moldave, tout en passant par une analyse des stratégies de l'UE et des mécanismes de fonctionnements de la société moldave.

La foi en l'Europe et l'optimisme institutionnel

Après la chute du mur de Berlin un vent d'optimisme souffle sur le monde occidental. Dans *Les chemins de l'Etat de Droit*, Florent Parmentier (2014) évoque les différentes phases de ce qu'il nomme « l'optimisme institutionnel » des acteurs européens.

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Face à la surprise historique de la disparition du monde communiste, devant les profonds bouleversements politiques, géopolitiques, économiques et sociaux qu'il provoque mais aussi face aux risques induits par de tels changements l'Europe est contrainte de réagir. Les acteurs européens vont se lancer dans un immense projet, l'élargissement de l'Union Européenne répondant ainsi à l'appel des intellectuels est-européens de « retour à l'Europe[1] ».

Par-delà la dimension symbolique d'une réunification du continent autour des valeurs partagées de la démocratie libérale, des droits individuels et de l'Etat de Droit, l'instrument privilégié pour mener à bien cette démarche est un processus massif d'exportation de règles et de normes dont l'adoption doit permettre aux pays d'Europe centrale et orientale de se rapprocher puis de rattraper les standards des pays d'Europe occidentale.

C'est tout le sens de la mise en place des critères dits « de Copenhague » qui précède les négociations d'adhésion. Ces critères sont d'ordre politique (respect de la démocratie, des droits de l'homme, des minorités etc..), économique (mise en place d'une économie de marché fonctionnelle) et juridique (reprise de l'acquis communautaire) et doivent contraindre les institutions de chaque Etat à adopter les normes européennes.

L'UE reste profondément persuadée que les valeurs qui sont les siennes sont les bonnes, qu'elles sont universelles et désirées. Pour les acteurs européens il est donc possible d'exporter des institutions et des fonctionnements indifféremment du contexte local puisque les pays voisins souhaitent être semblables à un même modèle. Il n'est donc pas nécessaire de convaincre ou d'expliquer ; permettre à des pays voisins de se rapprocher de ce modèle enviable c'est leur faire adopter une série de normes, de règles, de changements législatifs. Pour Zaki Laïdi, il s'agit là de l'origine même de la puissance européenne (Laïdi, 2013).

Plus d'un quart d'un siècle après le début du processus l'élargissement, un bilan peut être dressé : Tout risque de guerre semble écarté entre les pays membres dont la sécurité est renforcée par une intégration à l'OTAN qui est systématiquement allée de pair avec l'intégration européenne[2]. Les régimes démocratiques sont installés et l'augmentation globale du niveau de vie ou du degré de liberté dont jouissent les citoyens sont des réalités difficilement contestables. Il est par conséquent tout à fait possible de voir dans l'élargissement la plus grande réussite de politique extérieure de l'UE, une réussite qui validerait à posteriori l'optimisme institutionnel. La politique d'élargissement conditionnée aurait donc réussi non seulement à intégrer des pays candidats mais à les transformer de l'intérieur par une forme de mise aux normes institutionnelle.

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Si cet optimisme institutionnel a bien été le moteur de l'élargissement européen, une ombre de doute flotte aujourd'hui sur cette capacité à transformer les pays intégrés en profondeur. L'instauration de la démocratie de marché n'a pas profité également à tous et toutes, les pays d'Europe centrale et orientale souffrent d'une forme d'apathie démocratique et voient plus récemment l'avènement de gouvernements tentés de s'éloigner des valeurs libérales sur lesquelles l'UE s'est construite[3].

Plus récemment intégrées, la Roumanie ou la Bulgarie sont fréquemment accusées d'avoir accepté les réformes institutionnelles demandées par l'UE de façon purement formelle sans que cela n'entraine une transformation réelle des pays dont le fonctionnement profond repose sur des institutions informelles. Le politologue britannique Tom Gallagher (2009) soupçonne ainsi les élites politiques roumaines d'avoir trompé sciemment les acteurs européens, d'avoir su jouer sur les relations bilatérales et le contexte géopolitique pour intégrer l'Union Européenne, répondant ainsi à une demande de leurs citoyens tout en maintenant leur mainmise sur le pays.

De la politique de voisinage au Partenariat Oriental

Au milieu des années 2000, les premiers grands revers de la construction européenne, les doutes sur sa capacité à absorber des membres supplémentaires tempère grandement l'optimisme institutionnel de la décennie antérieure et relève un impensé de l'optimisme institutionnel, celui des limites géographiques d'un modèle conçu comme étant universellement applicable et souhaité. La fatigue de l'élargissement qui s'instaure laisse dans les limbes les pays candidats[4] et pose de façon aigue la question du voisinage de l'Union et des relations à entretenir avec lui.

La politique européenne de voisinage prend forme en 2003 et se concrétise en 2004[5]. La première difficulté est de délimiter ce voisinage. La PEV concerne d'abord le voisinage des nouveaux entrants à savoir la Biélorussie, la Moldavie, l'Ukraine et la Russie. Une orientation à l'est que les pays promoteurs du processus de Barcelone (lancé en 1995) n'auront de cesse de vouloir rééquilibrer. En 2004, le Parlement Européen demandera et obtiendra l'extension du programme aux pays du Caucase notamment pour aider la Géorgie après révolution des roses.

L'objectif de la politique de voisinage est officiellement d'exporter des valeurs, il est également de contribuer à la prospérité des pays voisins par la mise en place d'accords commerciaux. L'extension de cette politique à des territoires de plus en plus lointains et instables et dans lesquels un contre-modèle russe s'affirme de plus en plus nettement montre également la dimension géopolitique et sécuritaire que

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

prend la politique de voisinage. Aider les pays voisins à devenir euro-compatibles est également un moyen d'assurer la stabilité et la sécurité de l'UE elle-même.

Cette stratégie ambiguë va être mal acceptée par ceux qui voient dans cette situation de « voisinage » une forme d'exclusion mais aussi par les pays membres d'Europe centrale et orientale qui veulent continuer à voir dans la PEV un instrument de pré-adhésion ; ces pays considérant qu'une réunification du continent englobant tous les pays européens victimes du communisme reste un devoir moral autant qu'un impératif de sécurité.

Pour répondre aux critiques qui lui sont adressées, la PEV ne va cesser de s'affiner jusqu'à aujourd'hui. Dans un premier temps, la PEV va s'efforcer de se rééquilibrer et de décliner des objectifs par régions. Au sud, le lancement de l'Union pour la Méditerranée s'inscrit dans la continuité du processus de Barcelone tandis qu'à l'Est, la Pologne et de la Suède prennent l'initiative d'un « Partenariat oriental ». L'UPM, née dans une certaine confusion, insiste sur des partenariats économiques et techniques alors que le Partenariat oriental garde une ambition politique forte. Les initiateurs et partisans du Partenariat oriental (PO) tiennent à distinguer les « voisins de l'Europe » des « voisins européens ». Les pays d'Europe centrale et orientale tiennent par le PO à maintenir l'ambition de réformes ambitieuses et transformatrices qui permettraient aux « voisins européens » de continuer à envisager une intégration (Delcour, 2012).

Le Partenariat oriental en Moldavie

Un évènement de politique interne va faire de la Moldavie une vitrine du lancement du Partenariat oriental. Les 6 et 7 avril 2009, des milliers de manifestants contestent dans les rues de Chișinău les résultats d'élections législatives qui auraient dû permettre la reconduction du gouvernement communiste arrivé au pouvoir en 2001. Lassée de la corruption, du népotisme et de la rhétorique passéiste du régime une partie de la jeunesse s'organise grâce aux réseaux sociaux pour exprimer son mécontentement. Au-dessus de la foule en colère flottent des drapeaux roumains mais aussi celui de l'Union Européenne, des bâtiments officiels sont pris d'assaut donnant à l'évènement un air de révolution de couleur. Médias, opinions publiques s'emballent lorsque la répression s'abat sur les manifestants, un souffle de liberté serait en train d'être étouffé par le dernier régime communiste d'Europe. Le Parlement Européen manifeste son inquiétude. Pour l'Union Européenne c'est en fait une occasion unique. Alors qu'elle est en pleine de crise de confiance, la jeunesse d'un pays voisin semble prête à se battre pour ses valeurs, poussée par une Roumanie très active, elle peut également réaffirmer son intérêt pour la région quelques mois après l'attaque de la Géorgie par la Russie.

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

La « révolution twitter » de Chișinău n'a pas fait directement tomber le pouvoir mais elle provoque un blocage parlementaire qui empêche l'élection d'un président de la République issu du parti communiste et contraint le pouvoir à des élections législatives anticipées en juillet 2009. Une majorité différente en ressort ; une coalition de quatre partis regroupés sous le nom d'Alliance pour l'Intégration Européenne (AIE).

Pendant les années qui vont suivre, la Moldavie va devenir en apparence le bon élève du partenariat oriental, s'engageant d'un point de vue rhétorique à toutes les réformes demandées par l'UE. Malheureusement, la belle image va peu à peu s'écorner. Les différentes composantes de l'AIE se déchirent régulièrement, les réformes piétinent, les déclarations de bonnes intentions cachent de plus en plus mal une corruption endémique, des malversations et des activités criminelles dans lesquelles les plus hautes sphères du pouvoir sont parfois impliquées (Zdaniuk, 2013). L'Union Européenne ne peut néanmoins se permettre d'abandonner son soutien à la coalition pro-européenne de gouvernement, l'opposition se déclarant de plus en plus clairement favorable à un rapprochement avec la Russie. En juin 2014, crise ukrainienne aidant, la Moldavie signe un accord d'association avec l'Union Européenne incluant notamment la mise en place d'une zone de libre-échange approfondi et complet. Ce succès diplomatique n'empêchera une très forte poussée de l'opposition pro-russe lors des législatives du mois de novembre de la même année (Danero-Iglesias, 2014). Une majorité fragile et instable, de nouvelles révélations de malversations financière de grande ampleur vont entrainer pendant toute l'année 2015 la Moldavie au bord du chaos politique et faire planer un fort doute sur la possibilité d'une « européanisation » du pays. Aujourd'hui malgré une grande impopularité, malgré les doutes des partenaires extérieurs, le gouvernement moldave réaffirme son attachement aux réformes et à la voie européenne.

Un bref bilan des réformes menées en Moldavie

La notion de réforme est étroitement liée à celle de transition dans les pays d'Europe centrale et orientale. Pour passer à un mode de fonctionnement basé sur les valeurs libérales les anciens pays socialistes ont dû (ou doivent encore) réviser ou recréer en totalité leur cadre normatif et juridique. Les réformes concernent donc tous les domaines et sont supposées aboutir à la mise en place de structures et de fonctionnements nouveaux : Un Etat de droit fonctionnel, le respect des droits individuels et collectifs, la séparation des pouvoirs, la libéralisation et le désengagement de l'Etat de la sphère économique, la création d'un système bancaire et d'une monnaie nationale, le retour à la propriété et la privatisation des moyens de production etc.

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Les réformes sont par ailleurs essentielles car elles conditionnent ou sont supposées conditionner un pilier indispensable de l'économie moldave ; l'aide externe. La république de Moldavie bénéficie ainsi d'aides depuis son indépendance pour l'aider dans sa transition vers l'économie de marché. Cette aide est accordée par un ensemble complexe de bailleurs de fonds multilatéraux Fonds Monétaire International, Banque Mondiale, OCDE, Organisation Mondiale de la Santé ou par le biais de programmes bilatéraux (avec l'UE mais directement avec un certain nombre de pays (Membres de l'UE, Etats-Unis et Japon entre autres).

Preuve supplémentaire de l'optimisme institutionnel de la fin du XXe siècle, il est quasiment impossible d'avoir une vision claire des montants ou des conditions d'attribution de l'aide externe au cours de la première décennie d'indépendance tant sa traçabilité est déficitaire. Le phénomène est mieux contrôlé à partir des années 2000. On sait ainsi que la Moldavie a bénéficié depuis 2002 de plus de 4 milliards de dollars d'aide externe avec une constante augmentation des sommes consacrées à cette aide. On passe ainsi d'un montant, tous bailleurs confondus de 124 millions de dollars en 2001 à 517 millions en 2014 (Lozovanu, 2016).

Les réformes menées ou à réaliser sont donc au cœur du débat public depuis l'indépendance du pays. La rhétorique de la réforme joue notamment un rôle central dans les campagnes électorales où les partis au pouvoir s'engagent soit à approfondir les réformes engagées afin d'en améliorer les résultats quand les partis d'opposition les remettent en question et proposent de remédier à leurs effets pervers (accroissement des inégalités, déstructuration des services publics, accumulation de capital par certains groupes d'intérêt)

Depuis l'indépendance, chaque gouvernement prétend avoir mené à bien ou vouloir mettre en place des réformes fondamentales tandis que partenaires externes ou organisations de la société civile[6] insistent depuis 25 ans sur l'urgence à réaliser les ces mêmes réformes. Les intentions de réformer sont donc une constante du discours politique mais force est de constater que nombre des transformations logiquement attendues ne se sont pas réalisées, pour de multiples raisons ; hésitations face à l'impopularité de certaines mesures, manque de volonté politique réelle ou incapacité de l'appareil administratif.

Signé en juin 2014, l'accord d'association avec l'Union Européenne aurait dû permettre l'accélération des réformes structurelles pour deux raisons : L'engagement formel pris par la Moldavie envers son principal bailleur et la subordination concertée de l'ensemble de l'aide externe à une « feuille de route » liée à cet accord.

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Las, au début de l'année 2015, l'instabilité politique sans précédent et un immense scandale bancaire a contraint les bailleurs de fonds à un constat amer. Les réformes promises ne fonctionnent pas pu ne sont pas mises en place. En conséquence, la Moldavie ne reçoit plus d'aide externe depuis juillet 2015. L'Union Européenne fait ainsi pression depuis plusieurs mois sur le gouvernement pour qu'il réforme en profondeur. La mise en place de ces mesures est donc suivie avec beaucoup d'attention.

En février 2016, le premier ministre Pavel Filip reconnaissait que les réformes exigées par l'Accord d'Association n'avaient été réalisées qu'à hauteur de 60% pour cause de « crise politique ». En juin de la même année, plusieurs instituts avançaient un bilan encore moins flatteur considérant qu'à peine 25% des réformes pouvaient être considérées comme réellement mises en place.

Parmi les domaines les plus « résistants » aux réformes on trouve la justice, l'énergie et le système bancaire et financier, des secteurs clés particulièrement sensibles au principal fléau du pays, la corruption. A l'inverse, saule la réforme des douanes peut être considérée comme satisfaisante, l'UE l'ayant très largement menée elle-même notamment pour régler la question des échanges avec la Transnistrie[7].

La Moldavie comme exemple de régime hybride

Une des raisons qui permettrait d'expliquer la difficulté à faire appliquer des réformes supposées faire évoluer le pays vers le modèle des démocraties libérales européennes est la nature même du régime en place en Moldavie.

Comme de nombreux pays issus de l'ex Union Soviétique le système politique en Moldavie n'est ni un système autoritaire, ni une démocratie fonctionnelle. Il relève de ce que l'on peut considérer comme un régime hybride. Le phénomène est connu et de plus en plus répandu mais il est difficile à définir de façon très précise tant les situations diffèrent d'un pays étudié à un autre. Il est cependant possible de trouver des points communs à l'ensemble de ces régimes ce qui permet d'éviter deux écueils théoriques ; celui de la « transitologie optimiste » qui consiste à croire que les pays de l'ex-URSS doivent passer par des étapes successives bien déterminées avant de devenir des démocraties libérales mais également celui, de plus en plus fréquemment rencontré, qui consiste à considérer que l'évolution de ces pays vers la démocratie ne peut qu'échouer du fait de leur histoire particulière et qu'ils sont aujourd'hui en train de redevenir , presque naturellement, des régimes autoritaires[8].

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Un régime hybride combine des élections libres avec un système politique verrouillé par des partis qui se constituent des clientèles clairement définies, dans le cas de la Moldavie, ces fiefs électoraux se dessinent essentiellement sur des sentiments d'appartenance identitaire. Ces partis sont autant de pièces d'une « machine » politique finalement assez immuable qui mime la démocratie plus qu'elle ne la fait vivre (Hale, 2010 : 33-41).

Ce type de régime permet l'émergence d'une société civile et peut tolérer une relative liberté d'expression mais son fonctionnement obéit essentiellement à des relations de clientèle au sein de groupes d'intérêt qui relient pouvoir économique au pouvoir politique et le pouvoir politique à son propre fief électoral. Ces institutions informelles peuvent être favorisées par la faiblesse du système législatif, les divisions ethniques et religieuses, la faiblesse des institutions formelles, la pauvreté et l'existence d'inégalités importantes, autant d'éléments que l'on peut aisément retrouver dans le cas de la Moldavie.

Les injonctions externes ont peu de poids sur ce type de régime et de fonctionnement et ceci pour deux raisons principales. D'abord, puisque l'action institutionnalisée des instances externes est basée sur le principe selon lequel l'Etat partenaire est une entité unitaire avec laquelle on négocie l'adoption des paquets de réformes qui seront par la suite mises en place. Or, dans le cas de la Moldavie, l'unité d'un pays en proie à un conflit gelé et profondément divisé est plus que problématique. Qui plus est, la société elle-même peine à être cohésive : depuis 1991, les gouvernements qui se sont succédés n'ont pas réussi à édifier une identité commune moldave et le pays reste coupé en deux. Comme l'observent les analystes de la région[9], à la division très clivante entre pro-occidentaux et pro-russes, faute de savoir mieux faire, les dirigeants de Chisinau ont ajouté d'autres lignes de coupure : moldovénistes contre roumanophiles, nouveaux riches urbains contre vieux pauvres ruraux, Moldaves « internationaux » (travaillant à l'étranger) contre Moldaves « demeurés », qui restent chez eux, etc. La désunion et l'inexistence d'un projet national cohérent entraînent l'absence d'une pression publique suffisante susceptible de contraindre les gouvernants à donner une orientation bien définie à leur action politique. Les élites dirigeantes ont par conséquent pris l'habitude d'accepter de façon formelle et quais-automatique des plans et des calendriers de réformes prônées par l'UE sans même se poser de questions sur la pertinence des mesures ou sur le réalisme des échéances, puisque l'expérience leur a montré qu'aucun des engagements majeurs n'a jamais été entièrement tenu.

Deuxièmement, la conditionnalité européenne présuppose l'existence d'un interlocuteur indépendant, voire d'un partenaire de dialogue qui, malgré le contexte marqué par la mondialisation, est capable d'exercer un contrôle effectif

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

sur son territoire et sur l'ensemble des processus qui y ont lieu. Or, la République de Moldavie se trouve dans une quasi-captivité énérgétique par rapport à la Russie, puisque le système d'oléoducs et de gazoducs conçu à l'ère soviétique est resté le seul à pouvoir ravitailler ce petit pays. Dans le processus décisionnel, la présence informelle des compagnies russes comme Gazprom, Lukoil ou Rosneft est un facteur majeur d'influence. Si nous nous livrons à une analyse des trajets du personnel politique et des structures de décision moldaves, nous constatons qu'une partie significative des postes-clé est occupée par des anciens responsables des compagnies russes ou par des personnes plus ou moins liées à des cercles d'intérêt proches de la Russie. Par ailleurs, si l'Union Européenne est devenue ces dernières années le principal partenaire commercial de la Moldavie, une part importante des exportations moldaves est encore destinée au marché russe. Les autorités de Moscou n'hésitent pas à imposer des restrictions d'entrée voire un strict embargo sur une série de produits, notamment les vins, pour contraindre la Moldavie à se montrer plus sensible aux arguments de l'ancienne métropole. Cette dépendance, trop souvent minimisée par les instances dirigeantes de l'UE, limite la marge de manœuvre de ce petit pays et l'oblige à se conformer à des demandes explicites ou implicites parfois contraires aux engagements pris dans le cadre du partenariat européen.

La conditionnalité européenne face à la contrainte géopolitique

La contrainte géopolitique a toujours pesé dans la politique extérieure européenne : On se souviendra ainsi que l'adhésion de la Grèce à la CEE en 1981 avait suscité de nombreuses controverses. En 1976, dans son rapport au Conseil Européen, la commission soulignait les nombreux retards économiques et sociaux de la Grèce mais elle insistait sur l'importance politique de l'adhésion d'Athènes. Il fallait aider la Grèce à revenir à la démocratie mais également l'empêcher de basculer dans le camp socialiste[10]. On sait aujourd'hui que toutes les faiblesses de l'Etat grec n'ont pas été rattrapées mais la CEE a assuré son maintien dans le camp des démocraties libérales.

Quelques années plus tard, les craintes géopolitiques liées à l'effondrement du bloc socialiste ont également largement contribué à l'accélération d'une réunification de l'Europe. La chute du communisme avait notamment réveillé des revendications nationalistes, irrédentistes ou séparatistes plus ou moins violentes. Le terrible exemple de la Yougoslavie a ainsi beaucoup atténué les réticences de certains pays membres peu enclins à l'idée d'un élargissement rapide à l'Est.

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

La contrainte géopolitique est une réalité douloureuse et constitue un frein au développement de la Moldavie comme nation mais force est de constater que les élites moldaves savent souvent très bien en jouer sur le plan interne mais aussi dans leurs relations avec leurs partenaires extérieurs. Ainsi la totalité du parcours européen de ce pays porte l'empreinte de cette contrainte mais également de l'utilisation que l'on peut en faire (Henry, 2016).

Dans un pays qui a du mal à se définir par lui-même, le débat public est marqué depuis l'indépendance par la recherche d'un modèle de référence, voire d'un protecteur. Selon les « fiefs » politiques, il peut s'agir de la Russie, de l'Union Européenne ou de la Roumanie.

Le rapprochement officiel avec l'UE a commencé en 2005, sous le régime dit « communiste » de Vladimir Voronine. Le Président Voronine s'était fait élire en 2001 sur un programme prônant un rapprochement avec la Russie, répondant ainsi à un électorat souvent nostalgique de l'époque soviétique après 10 ans de transition chaotique et aux minorités russophones hostiles à toute idée d'unification avec la Roumanie, idée largement évoquée aux lendemains de l'indépendance.

En 2003, la Russie profite de sa position de force pour proposer une fédéralisation de la République de Moldavie qui permettrait la réintégration de la région séparatiste de Transnistrie en lui accordant une large autonomie. Ce plan connu sous le nom de « référendum Kozak » a finalement été refusé par le gouvernement moldave ce qui a entraîné un sérieux refroidissement de ses relations avec Moscou. Le gouvernement communiste réoriente alors sa politique extérieure vers l'UE. Bruxelles accepte d'accentuer sa collaboration mais elle le fait avec une certaine réticence, le gouvernement de Chișinău refusant de renoncer à une forme étrange et tapageuse de décorum et de rhétorique communiste, le pouvoir est par ailleurs régulièrement accusé d'être corrompu et coupable de nombreuses atteintes à l'Etat de Droit.

C'est pourquoi lorsque ce même gouvernement est mis en difficulté par les protestations d'avril 2009, Bruxelles joue ouvertement la carte de son remplacement par des forces politiques qui se définissent comme pro-européennes. La Moldavie devient alors une sorte d'élève modèle du partenariat oriental. Sur fond de relation de plus en plus tendue avec la Russie, le soutien de l'Union Européenne s'est maintenu sans faille pendant plusieurs années malgré les dérives de plus en plus graves des gouvernements dits « pro-européens ». En 2013-2014, l'image de la success story[11] s'écorne et l'illusion bienveillante d'une réelle volonté mais aussi d'une réelle capacité des élites moldaves se dissipe mais la nécessité de soutenir le gouvernement s'impose au moment du sommet européen de Vilnius en novembre

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

2013 (Stroobants, 2013) qui doit concrétiser l'engagement européen des pays du partenariat oriental. L'accord d'association rapidement signée, en juin de l'année suivante doit sans doute plus à la volonté de contrer l'agressivité de la Russie et à l'évolution dramatique de la crise ukrainienne qu'aux résultats concrets du gouvernement moldave. Ainsi, le processus de monitorisation des réformes et le principe de conditionnalité ont été de façon évidente subordonnés à la contrainte géopolitique.

Une fois l'accord d'association signé et malgré une opposition pro-russe de plus en plus puissante, l'Union Européenne s'est permis de changer sa stratégie. Alors qu'éclate un immense scandale financier, l'Union Européenne adopte une politique beaucoup plus coercitive en stoppant l'aide financière. Mises dans une situation très difficile, les autorités moldaves ne se sont pas privées au cours de l'année 2015 d'évoquer la possibilité d'une réorientation de leur politique étrangère. En 2016 cependant le gouvernement se voit contraint de relancer un plan de réformes beaucoup plus étroitement surveillé pour obtenir le déblocage de l'aide financière européenne. Cela ne l'empêche pas l'année suivante de modifier drastiquement le système électoral en dépit de l'opposition de la Commission Européenne[12]. Par ailleurs, l'absence de réformes dans le système judiciaire entraine la suspension des aides destinées à ce domaine stratégique[13]. L'année 2017 s'achève une nouvelle fois sur une négociation pour l'obtention de l'aide européenne.

Cette nouvelle fermeté européenne est soutenue et comprise par une bonne partie de la population, consternée quelques années auparavant de voir l'aide détournée de façon grossière. Cette attitude nouvelle pose également comme un acteur plus réaliste et plus efficace face aux ambitions de la Russie qui a su en prendre note.

Cette fermeté ne pourra toutefois être pleinement efficace qu'avec une vraie coordination de tous les acteurs de la région. Or, certains partenaires externes de la Moldavie sont notoirement plus sensibles à la menace géopolitique russe. C'est notamment le cas des Etats-Unis, prêts à aider un pouvoir douteux si celui-ci s'oppose clairement à Moscou mais au c'est aussi, au sein même de l'Union Européenne, le cas de certains états membres. Le cas le plus emblématique étant celui de la Roumanie, vivement critiquée par de nombreux officiels européens pour avoir récemment accordé un prêt de 150 million d'euros susceptible de permettre aux autorités de Chișinău de relâcher temporairement le rythme des réformes sollicitées dans le cadre de l'Accord d'Association[14].

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Conclusions

La complexité du parcours de la Moldavie dans sa transition après la chute de l'Union soviétique montre les limites objectives des thèses de la « transitologie » et met en évidence les difficultés de l'Union Européenne en tant qu'entité exportatrice de démocratie à travers la conditionnalité.

En même temps, l'une des conclusions principales que nous pouvons tirer de cette brève analyse est que la manière dont l'UE a approché la transformation démocratique de la République de Moldavie est moins rigide et pré-formatée que ce fut le cas par le passé. Fort de son expérience avec les PECO, mais aussi avec des pays comme la Turquie, l'Albanie ou la Macédoine, l'Union Européenne a légèrement révisé son « kit » d'action et le dosage des instruments propre à la conditionnalité. Toutefois, force est de constater que les caractéristiques structurales de la Moldavie – les incertitudes identitaires, l'inconsistance de l'Etat, les multiples dépendances et le faible maillage sociétal – corroborés avec les contraintes géopolitiques, diluent davantage l'efficacité des actions européennes et laissent ouverts une variété de scénarios très différents quant à l'évolution de ce pays.

Bibliographie

Agh, A. 1998. The Central European and Balkan Regions in Transition. In: *The Politics of Central Europe*. Londres: Sage, p. 1-24.

Ayissi, L. 2008. *Corruption et gouvernance*. Paris : L'Harmattan.

Bathory, A. 2012. « Why Do Anti-Corruption Law Fail in Central and Eastern Europe ? A Target Compliance Perspective ». *Regulation and Governance*, nº. 6, p. 66-82.

Cazacu. M., Trifon, N. 2010. *La Moldavie, un Etat en quête de Nation*. Paris : Non Lieu.

Danero-Iglesias, J. 2014. *Nationalisme et pouvoir en République de Moldavie*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

Delcour, L., Tulmets, E. 2015. « La Moldavie et la politique de voisinage de l'Union européenne : quel partenariat ? ». *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, nº 46, p. 137-159.

Duffy, C., Thiriot, C. 2013. « Les apories de la transitologie : quelques pistes de recherche à la lumière d'exemples africains et post-soviétiques ». *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20, nº. 3, p. 19-40.

EuropeanPolitics and Societies. 2003. Vol. 17, nº 3, p. 454-482.

Gallagher, T. 2009. *Romania and the European Union; How the weak vanquished the strong*. Manchester: Manchester University Press.

Hale, H.E. 2010. « Eurasian polities as hybrid regimes: The case of Putin's Russia ». *Journal of Eurasian Studies*, Vol. 1, Nº. 1, p. 33-41.

Koeberlé, S. (dir.) 2005. *Conditionality Revisited. Concepts, Experiences and Lessons*. Washington : Editions de la Banque Mondiale.

Laïdi, Z. 2013. *La norme sans la force, l'énigme de la puissance européenne*. Paris : Presses de Sciences Po, coll Monde et sociétés, 3e éd.

Mișcoiu, S. 2014. « Moldova », *Nations in Transit 2014*. New York : Freedom House.

Parmentier, F. 2014. *Les chemins de l'Etat de Droit*. Paris : Presses de Sciences Po, coll Bibliothèque du Citoyen.

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

Rupnik, J. (dir) 2014. *Géopolitique de la démocratisation*. Paris : Presses de Sciences Po, coll Bibliothèque du Citoyen.

Stefes, C. 2006. *Understanding Post-Soviet Corruption. Corruption, Collusion and Clientelism*. Londres : Palgrave Macmillan.

Walker, C. 2011. « The Perpetual Battle : Corruption in the Former Soviet States and the New EU Members ». In: *Centre for Public Policy. Paper no. 12*, Providus.

Way, L.A. 2003. « Weak States and Pluralism: The Case of Moldova ». *East-EuropeanPolitics and Societies*, vol. 17, n° 3, p. 454-482.

Ressources en ligne :

Calus, K. 2016. "Moldova from oligarchic pluralism to Plahotniuc's hegemony", *Osrodek Studiow Wschdonich (OSW*). http://www.osw.waw.pl/en/publikacje/osw-commentary/2016-04-11/moldova-oligarchic-pluralism-to-plahotniucs-hegemony [consulté le 8 septembre 2017].

Calus, K. 2016. « Moldova, 25 years of State Emergency », *New Eastern Europe*. [En ligne] : http://neweasterneurope.eu/articles-and-commentary/2109-moldova-25-years-of-state-of-emergency [consulté le 8 septembre 2017].

Delcour, L. 2012. « Quelle influence pour l'Union Européenne dans son voisinage oriental ? ». In : *Etudes Européennes*.
http://www.etudes-europeennes.eu/images/stories/Eastern_Partnership/DELCOUR_Laure_FR_FINAL.pdf [consulté le 8 septembre 2017].

Henry, V. 2015. « Moldavie, que reste-t-il de l'idéal européen ? », *La Documentation Française*. http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000785-moldavie.-que-reste-t-il-de-l-ideal-europeen-par-vincent-henry [consulté le 8 avril 2017].

Henry, V. 2016. « La Moldavie, un peuple en otage », *Notes de l'Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS*).

http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2016/04/Note-IRIS-Moldavie-Avril-2016.pdf [consulté le 8 octobre 2017].

Montensano, F.S. 2016. "The Europeanisation of Moldova: Is the EU on the Right Track?", Clingendael Netherlands Institute of International Relations.

https://www.clingendael.nl/sites/default/files/Clingendael%20Report%20The%20Europeanisation%20of%20Moldova%20-%20July%202016.pdf [consulté le 8 août 2016].

Negura, P. 2012. « Crise identitaire ; problème des masses ou problème des élites ? » in *Criticatac*. http://www.criticatac.ro/18605/criza-identitii-naionale-republica-moldova-problem-maselor-sau-problem-elitelor/ [consulté le 8 septembre 2017].

Zdaniuk, B. 2013. « Le déclin d'une coalition pro-européenne » in *Regard sur l'Est*.http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=1406 [consulté le 8 septembre 2017].

Notes

1. Tel que défini dès les années 80 par les intellectuels dissidents d'Europe centrale tels Vaclav Havel, György Konrad, Milan Kundera ou Adam Michnik.

2. On parle souvent dans les PECO d'intégration « euro-atlantique ».

3. Pologne, Hongrie ou Slovaquie notamment.

4. Les pays des « Balkans occidentaux » notamment la Macédoine mais aussi la Turquie.

5. Pour une description technique de la PEV, [En ligne] :
http://www.europarl.europa.eu/atyourservice/fr/displayFtu.html?ftuId=FTU_6.5.4.html.

6. Très souvent financées par ces mêmes partenaires externes.

7. Par l'intermédiaire du programme EUBAM (EU Border Assistance Mission to Moldova and Ukraine)

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)

8. Florent Parmentier dans *Les Chemins de l'Etat de Droit* décrit cette approche sous le terme de "pessimisme culturel".

9. On lira à ce sujet *La Moldavie, un Etat en quête de Nation*, Ed. Non Lieu. Paris, 2012 ou Petru Negura « Crise identitaire ; problème des masses ou problème des élites ? » [En ligne] : http://www.criticatac.ro/18605/criza-identitii-naionale-republica-moldova-problem-maselor-sau-problem-elitelor.

10. Le puissant parti communiste grec mais aussi le PASOK d'Andreas Papandreou étaient alors hostiles à l'entrée de leur pays dans la CEE.

11. Pour reprendre la formule utilisée par le vice-président américain, Joe Biden, lors d'une visite à Chișinău en 2011.

12. La modification du système électorale pourrait fortement désavantager l'opposition pro-européenne et favoriser le Parti Démocrate au pouvoir. Voir la réaction de la Commission Européenne à ce sujet ; [En ligne] : https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/30221/statement-hrvp-mogherini-and-commissioner-hahn-amendments-electoral-legislation-republic_en.

13. [En ligne] : https://eeas.europa.eu/delegations/moldova/33723/moldova-eu-cuts-budget-support-programme-justice-reforms_en.

14. On pourra lire à ce sujet le rapport du *Netherlands Institute of International Relations Clingendael* « The Europeanisation of Moldova ; Is the EU on the right track ? », juillet 2016, La Haye. [En ligne]: https://www.clingendael.nl/sites/default/files/Clingendael%20Report%20The%20Europeanisation%20of%20Moldova%20-%20July%202016.pdf.

© Revue du Gerflint (France) - Éléments sous droits d'auteur -
Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr

BDD-A28130 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.233 (2026-09-14 14:13:43 UTC)